

Article 22 du Règlement

Au cours de la prochaine fin de semaine, les députés de toutes les régions du Canada auront en avant-première un aperçu de l'Expo 86 et pourront voir le Canada comme ils ne l'ont jamais vu auparavant.

De la Place du Canada située dans le port jusqu'à l'Expo 86, «de Bonavista à l'île de Vancouver», comme le dit la chanson, nous allons découvrir ce que le Canada a d'excellent et de passionnant à offrir au reste du monde. Expo 86 constitue une fenêtre sur l'avenir. Les citoyens de la Colombie-Britannique ont raison d'être fiers.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1410)

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'IMPORTANCE DE LA REPRISE

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, à la fin de cette période de questions, c'est-à-dire dans plus ou moins 50 minutes, notre gouvernement canadien a augmenté son déficit de \$16,346,000. Pendant cette seule heure, notre gouvernement aura dépensé 0.5 p. 100 de toutes ses recettes annuelles provenant des citoyens et citoyennes du Canada pendant un an.

Cette période de questions, monsieur le Président, sera-t-elle bien utilisée par les députés de l'opposition? Vont-ils agir en tenant compte de ces impératifs financiers si contraignants ou encore vont-ils utiliser le temps de cette Chambre en faisant fi de ce qui est vraiment important?

Monsieur le Président, l'éditorial de ce jour du *Globe and Mail* nous dit: «Un Budget 86-87 pour une dette diminuée». C'est là, monsieur le Président, la chose importante. Nos parlementaires sont ici pour légiférer et administrer et l'outil principal, c'est le Budget. Mettons-y toutes nos forces et tous nos objectifs. La reprise économique, si bien amorcée depuis septembre 1984, continuera de s'améliorer pour le plus grand bien-être de tous.

Cela devrait être l'objectif de tous les élus de cette Chambre.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES PRÉSENTS DANS LA RIVIÈRE ST. CLAIR

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, si le gouvernement du Canada pense pouvoir effacer les traces des activités passées et présentes sur la rivière St. Clair en présentant un projet de loi sur les contaminants de l'environnement, il rêve en couleur. Les produits chimiques toxiques qui se sont déposés sur le lit de la rivière, ceux qui viennent des sorties d'égouts, qui viennent des décharges et des autres sources de pollution actuelles pas encore supprimées ne peuvent pas être éliminés par une mesure législative qui n'en est qu'à l'état

de projet. La rivière St. Clair est internationale. Le gouvernement du Canada se doit de régler le problème aux termes de l'accord sur la régénération des Grands lacs.

Le gouvernement a plusieurs instruments à sa disposition. Il pourrait rétablir l'amortissement accéléré sur deux ans dans la Loi de l'impôt sur le revenu, car c'est un bon moyen d'inciter les entreprises à installer un matériel de traitement moderne, à séparer les égouts, à moderniser les systèmes de contrôle et à veiller à ce que l'on applique des normes très strictes pour le traitement des déchets. Il pourrait instaurer un programme spécial à l'intention de municipalités comme Sarnia en leur offrant de l'aide financière pour installer du matériel et des usines permettant de traiter de la façon la plus efficace possible les eaux usées résidentielles, commerciales et industrielles déversées dans le réseau d'égouts municipal. Il pourrait même créer un superfonds avec l'aide des gouvernements provinciaux intéressés, afin de pouvoir enlever les déchets toxiques des décharges et supprimer ainsi la cause des problèmes de fuites.

Pour regagner la confiance des riverains de la St. Clair, le ministère fédéral de l'Environnement (M. McMillan) doit agir rapidement, en profitant du regain d'intérêt suscité par la rivière St. Clair...

M. le Président: Je dois malheureusement annoncer au député que son temps de parole est écoulé.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES RÉPERCUSSIONS DU DÉFICIT—ON DEMANDE DES MESURES EN VUE DE RÉGLER LE PROBLÈME

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, le déficit est le plus grave problème que nous connaissons aujourd'hui. Il ronge notre économie à la façon d'un cancer. Il est entré dans notre système et le mal se répand dans tout le pays. Nous constatons ses ravages pratiquement chaque jour. Il se répercute sur les taux d'intérêt, ce qui touche chaque propriétaire de maison, chaque consommateur et chaque chef d'entreprise. Il absorbe les fonds affectés au bien-être social, ce qui menace chacun de nos programmes sociaux. Il compromet les plans et les options du gouvernement comme nous l'avons constaté lorsque la sécheresse a touché de nombreux cultivateurs le printemps et l'été derniers. Nous nous trouvons devant une situation désespérée et nous avons dû remédier à cette crise au moyen de ressources limitées que nous avons dû emprunter.

A mon avis, il y a trois choses à faire pour se débarrasser de ce fléau mortel qui se propage de jour en jour. En premier lieu, l'utilisation et la perception des recettes fiscales doivent se faire en fonction l'une de l'autre. Autrement dit, le Parlement a besoin d'une structure régularisée qui reliera les prévisions budgétaires au budget et vice versa. Deuxièmement, le gouvernement du Canada doit prendre la plupart des décisions difficiles qu'exige la réduction du déficit. Enfin, les Canadiens doivent faire leur part en offrant leur aide pour régler ce problème. Le déficit pose un problème trop grave pour que nous laissions à quelques personnes seulement le soin de le régler. Cela concerne tous les Canadiens.